Denis CHEYROU Couteau 33620 Saint Mariens

Objet : Contribution au débat public, rubrique « débat public »

Monsieur le Président,

Usager régulier des transports en commun, notamment entre Bordeaux, Paris, Toulouse et Montpellier, j'ai un avis très marqué concernant les avantages et les inconvénients qu'une nouvelle ligne TGV pourrait apporter par rapport à une ligne plus classique.

Je suis également un usager respectueux de la nature en Aquitaine (et bien au-delà), je fais partie de ceux qui placent la qualité de l'environnement en tête des critères de qualité de vie, comme du reste plus de 70% de mes concitoyens, désirant en outre transmettre notre belle région à nos enfants dans le meilleur état possible (cad en agissant pour qu'un certain nombre de technocrates avides, inconscients et sans scrupules arrêtent de nuire).

Bien entendu, vous aurez compris que je partage l'opinion de la majorité des aquitains qui juge ce projet inopportun, trop coûteux, inutile et destructeur.

J'ai suivi avec la plus grande attention les différentes étapes du débat que vous avez animé. Malgré l'opposition de la plupart des élus, d'un grand nombre d'association et de très nombreux citoyens, très clairement exprimée lors de la dernière réunion publique, il semblerait à travers d'éléments véhiculés par les médias, que le Ministre des transports et RFF veulent imposer ce projet (très certainement dans son option sud).

Si tel était le cas et si aucun compte n'était tenu de l'unanimité exceptionnelle contre ce projet (socioprofessionnels, associations, usagers de l'espace : forestiers, agriculteurs, chasseurs..., élus et citoyens dans leur ensemble) cela ramènerait la procédure de débat public à une simple formalité, destinée à préparer les populations au passage en force des projets décidés en haut lieu.

Cette attitude méprisante à l'égard de la population et des élus de toute une région mobilisés contre ce projet inutile et nuisible, ne serait pas sans rappeler la façon de procéder concernant la décision de réaliser le Grand Contournement autoroutier de Bordeaux (2003), avant même la clôture du débat le concernant. Elle contribuerait à décrédibiliser et discréditer la procédure de débat public, la ramenant à une formalité obligatoire mais sans objet, pour la plus grande satisfaction de ceux qui estiment être les seuls à avoir les compétences et la légitimité pour imposer leurs vues technocratiques pour le bien de la Nation et au nom de tous.

Espérant qu'au travers du compte rendu que vous lui adresserez, vous exprimerez au Ministre l'avis général issu des débats, lui permettant ainsi de comprendre que localement le contexte est très défavorable et beaucoup plus compliqué qu'il n'y parait vues depuis les bureaux parisiens, et que cela lui permettra de percevoir tout l'intérêt de la procédure de démocratie participative de ce débat public, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.